

Janvier 2020

# Valence

Info

## Magazine d'informations municipales

**Mairie**  
Service Communication Information  
Place de l'église / BP 1  
77830 VALENCE-EN-BRIE

**01 64 31 81 35 - 01 64 31 88 42**

[www.mairie-valenceenbrie.fr](http://www.mairie-valenceenbrie.fr)

**Directeur de publication :**  
S. VAUCOULEUR

**Rédactrice :**  
Timmy CHEDRI

**Commission Information :**  
Timmy CHEDRI - Chantal JACQUES -  
Éric MOAL - José VIEIRA

**Réalisé, imprimé et façonné**  
par les élèves de la section  
des métiers des Industries Graphiques  
du Lycée André-Malraux de Montereau.

## Ouverture de la Mairie

**Lundi de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 19 h**  
**Mercredi de 8 h 30 à 12 h**  
**Jeudi de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30**  
**Vendredi de 8 h 30 à 12 h**

# Sommaire

Édito du Maire	3
État civil	3
Extraits compte rendu du conseil	4
Travaux - Urbanisme	7
A noter	8
Vie scolaire	9
Vie de la commune	10
Associations	13
Les commerçants	24



**PAPI,  
N'OUVRE PAS  
AUX INCONNUS!**

**Attention  
aux vols  
par  
ruse**



**FAUX POLICIER, POMPIER, GENDARME, PLOMBIER...  
EN CAS DE DOUTE, COMPOSEZ  
LE 17 OU LE 112!**

## Numéros utiles

**Mairie** 01 64 31 81 35

**Gendarmerie** 01 60 69 40 16

**Médecin d'urgence** 77 0825 826 505

**SOS Médecins** 36 24

**Hopital de Montereau** 01 64 31 64 31

**Centre Anti poison** 01 40 05 48 48

**SAMU** 15

**POMPIERS** 18

**Urgence Electricité** 0810 333 077

**Urgence Gaz** 0810 433 077



## Édito du maire

C'est avec une météo hivernale que nous nous projetons vers les fêtes de fin d'année, et c'est avec beaucoup de plaisir que nous retrouvons tous notre village décoré aux couleurs de Noël.

En cette fin d'année 2019, je tiens sincèrement à remercier tous les élus, les membres des associations, les commerçants et forces vives de notre commune pour leur implication dans la vie du village.

Sur le deuxième semestre de l'année 2019 la rénovation de la toiture du garage du bureau de Poste a été achevée, ainsi que la lucarne au-dessus de la mairie.

Avec les vacances de Noël qui approchent, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, en espérant que la magie de Noël vous accompagne. Et c'est avec un grand plaisir que je vous invite entouré de mon conseil municipal à notre traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 05 janvier prochain à 11 heures, à la salle des fêtes « Marius Albert ».

Très bonne année 2020 !

Le Maire  
Serge VAUCOULEUR

## État civil

### NAISSANCE

**VIDAL GLAESER Edezio,**  
né le 4 août 2019

**SHAHZAD Muhammad, Farqaleet,**  
né le 03 septembre 2019

**DEGEORGE Timothée, Joseph,**  
né le 04 septembre 2019

**KARAMOKO Gaoussou,**  
né le 01 novembre 2019

**KEDIR Fu'Ad,**  
né le 10 novembre 2019

**Bienvenue aux nouveaux Valençois**

### MARIAGES

**LAMBERT Patrick Martial Norbert  
et VOISIT Aurore Marie Suzanne**  
14 septembre 2019

**Félicitations aux mariés**

### DÉCÈS

**DELIMBEUF Renée, Valentine née DU-MONTIER**  
12 octobre 2019

**Condoléances à la famille**

# Extraits de compte rendu de conseil

## EXTRAIT COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2019

### Dotation des Equipements des Territoires Ruraux 2020-Vidéoprotection

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le projet de vidéoprotection peut bénéficier d'une subvention à hauteur de 80 % au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux (DETR) et qu'il convient de prendre une délibération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**SOLLICITE**, de Madame le Préfet, l'attribution d'une subvention au taux maximum de 80 %, du coût H.T au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2020 pour les travaux suivants :

- installation d'une vidéo protection pour un montant de 23 360 € H.T.

- **S'ENGAGE** :

- à assurer l'entretien des équipements projetés

- à ce que les subventions publiques ne dépassent pas 80 % de la dépense HT

- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget,

- **CHARGE**, Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

- **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer tous documents et passer tous actes en rapport avec la présente.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstention :)

### Motion contre l'installation d'une station de stockage de déchets dangereux sur le territoire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**Considérant** le projet de Suez d'installer, sur le territoire de la CCBRC (Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux), l'extension de la décharge de la Butte Bellot située sur la commune de Soignolles-en-Brie,

**Considérant** que cette nouvelle station de stockage de produits dangereux d'une surface totale de 54 hectares-48 % dédiés au stockage et 52 % aux installations annexes et aménagements paysagers- impacterait les communes de Soignolles-en-Brie, Yèbles, Champdeuil et Solers et plus largement le territoire de la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux,

**Considérant** qu'il serait plus juste d'indiquer qu'il s'agit d'une création de station de stockage sur la Commune de Yèbles plutôt que d'une extension sur la Commune de Soignolles en Brie pour deux raisons. La première parce que la nouvelle surface de stockage de produit dangereux est localisée en très grande majorité sur la commune de Yèbles et la seconde raison parce que ce nouveau projet porte sur des produits dangereux contrairement à la station de stockage de la Butte Bellot qui concerne uniquement des déchets non dangereux,

**Considérant** que cette future extension de stockage accueillera 200 000 tonnes annuel de déchets dangereux et 200 000 tonnes annuel de déchets non dangereux

provenant notamment des chantiers du Grand Paris, **Considérant** que la communauté de communes possède déjà depuis plus de 44 ans, une station de déchets ménagers et assimilés, le Centre d'Enfouissement Technique dit du Mont St Sébastien depuis 1974 à laquelle est venue s'ajouter ensuite l'installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de la Butte Bellot en 2005 entraînant de nombreux désagréments : odeurs nauséabondes, nuisances sonores et pollution eu égard au transport des déchets,

**Considérant** que cette future extension pourrait entraîner davantage de risques de pollution sur la nappe phréatique de Champigny qui est déjà dans un état critique tant sur le plan quantitatif que qualitatif mais également sur la rivière de l'Yerres,

**Considérant** l'opposition unanime des élus locaux et riverains au projet d'extension de la décharge de la Butte Bellot lors de la réunion publique du lundi 24 juin qui s'est tenue sur la commune de Yèbles,

**Considérant** que les représentants du groupe Suez ne sont pas en capacité d'apporter des réponses sur les conséquences de l'enfouissement de ses déchets sur la santé et l'environnement,

**Considérant** l'absence de consultation en amont de la part de Suez auprès des Maires concernés et du Département sur ce sujet,

**Considérant** l'absence également de dossiers sur ce projet d'extension de la décharge de la Butte Bellot,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DEMANDE L'ABANDON DU PROJET** d'extension de la décharge de la Butte Bellot visant le stockage de produits dangereux compte tenu de l'absence d'information sur ce projet,

- **DEMANDE LE RETRAIT** sur la carte intitulée « Les installations de traitement des déchets dangereux en Ile-de-France en 2018 » figurant dans le PRPGD, du projet de stockage de déchets dangereux situé sur le territoire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstention :)

### Vœu de soutien à la proposition de loi présentée en application de l'article 11 de la Constitution visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris

**Considérant** que les communes sont tenues de faciliter le recueil des soutiens des citoyens inscrits sur les listes électorales à une proposition de loi présentée en application de l'article 11 de la constitution,

**Considérant** que la période de recueil des soutiens à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris est ouverte du 13 juin 2019 au 13 mars 2020,

**Considérant** que la privatisation d'infrastructures aéroportuaires stratégiques en situation de monopole menace les recettes publiques, dont celles des collectivités territoriales,

**Considérant** que les impératifs de maîtrise de l'aménagement du territoire, de continuité du territoire

# Extraits de compte rendu de conseil

et de maillage territorial ne peuvent être garantis par un modèle économique privé comme en témoigne l'expérience britannique,

**Considérant** que la protection des populations et de l'environnement nécessitent que les intérêts de la puissance publique s'imposent à ceux de l'exploitant des aéroports, notamment en matière d'environnement et de sûreté,

**Considérant** dès lors qu'il est d'intérêt communal que tout soit mis en œuvre pour favoriser le recueil des soutiens précités,

Ceci étant exposé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Soutient la proposition de loi présentée en application de l'article 11 de la Constitution visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris ;

Appelle les citoyens inscrits sur les listes électorales de la commune de Valence-en-Brie à apporter leur soutien à cette proposition de loi ;

S'engage à faciliter le recueil de ces parrainages par la mise à disposition du public de moyens numériques et par le recueil des formulaires CERFA dans les équipements communaux

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstention :)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier émanant :

- de la fédération française d'équitation est parvenu en mairie. Il y est précisé que M. Max THIROUIN (domaine de Saint-Hubert) a obtenu la deuxième place dans la discipline : saut d'obstacles, catégorie Pro Elite lors des championnats de France d'équitation,
- des Restaurant du Cœur de Vaux-le-Pénil remerciant la municipalité pour le versement d'une subvention d'un montant de 50 €,
- de la Fondation du Patrimoine remerciant la municipalité pour le versement d'une subvention affectée à la reconstruction de Notre-Dame de-Paris

**Projet de la station d'épuration mutualisée** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion s'est tenue le lundi 9 septembre dans les locaux de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux avec le bureau d'études en charge du dossier. Il y a été diffusé un document PowerPoint sur le projet. Des explications ont été données sur le principe de cette station d'épuration et sur le choix de l'emplacement. Le terrain appartenait à la commune de Machault qui l'a recédé à l'euro symbolique à la Communauté de communes.

Les travaux ne devraient commencer avant 2020, voire 2021.

M. le Maire donne plusieurs indications concernant les travaux futurs : rejets de nos effluents vers Pamfou par la RD 605. Le raccordement de nos effluents se fera dans la rue de la Liberté à Pamfou. Il est également prévu des réseaux séparatifs sur Pamfou et sur Valence-en-Brie. Pour la commune, les réseaux séparatifs démarreront de

la route de Vernou et passeront par la rue Emile Parquet. Un système de relevage va être installé sur la commune. La future station d'épuration sera à boues activées. Après traitement, celles-ci pourront être épandues dans les champs ou méthanisées. Cette station va également permettre le traitement des boues des communes des Ecrennes, Echouboulains et Féricy.

Mme CHEDRI reprend la parole et explique que les assistantes maternelles se sont installées dans les locaux du Relais des Assistantes Maternelles (RAM). Elle explique également leur avoir demandé de lister leurs besoins en matériel afin de pouvoir mettre en place le financement de celui-ci et éventuellement demander une subvention auprès du Département. Mme CHEDRI explique qu'il n'y a pas de VMC dans les locaux de l'espace petite-enfance. Elle demande qu'un dédommagement soit demandé au bureau d'études car cette obligation n'a pas été prévue dans les travaux. De plus, le chantier ayant un an et demi de retard il serait peut-être judicieux de réclamer des pénalités de retard. Mme CHEDRI informe également qu'il est possible de transformer le RAM en antenne d'une Maison des Assistante Maternelle. Dossier à suivre.

M. VIEIRA est surpris de constater que la Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ait augmenté de 30 % en sachant que la commune est la seule à avoir subi une forte augmentation. M. le Maire répond qu'il va se rapprocher de la Communauté de communes.

M. AMANI Il signale le mauvais état des marches de la ruelle des enfants Heureux. M. le Maire répond que ce sujet sera vu lors de la commission travaux du mardi 1<sup>er</sup> octobre.

## EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2019

### DETR 2020-Vidéoprotection

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite au rendez-vous qu'il a eu avec le service de gendarmerie de Melun, le projet de vidéo protection a été revu à la hausse. Ainsi la délibération n°DELIB2019\_26 du 25 septembre 2019 est à retirer et qu'il convient d'en prendre une nouvelle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**RETIRE** la délibération n°DELIB2019\_26 du 25 septembre 2019

**SOLLICITE**, de Madame le Préfet, l'attribution d'une subvention au taux maximum de 80 %, du coût H.T au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2020 pour les travaux suivants :

- installation d'une vidéo protection pour un montant de 28 940 € H.T.
- S'ENGAGE :
- à assurer l'entretien des équipements projetés
- à ce que les subventions publiques ne dépassent pas 80 % de la dépense HT

# Extraits de compte rendu de conseil

- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget,  
- **CHARGE**, Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération  
- **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer tous documents et passer tous actes en rapport avec la présente.  
A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstention : )

Constatation de l'impact budgétaire sur le budget 2019 suite à la dissolution du syndicat intercommunal pour l'entretien et l'aménagement de la perception du Châtelet-en-Brie

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**CONSTATE** l'impact budgétaire sur le budget 2019 de la dissolution du syndicat intercommunal pour l'entretien et l'aménagement de la perception du Châtelet-en-Brie,  
**DÉCIDE** d'intégrer ces résultats sur le budget 2019

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstention : )

## DÉCISION MODIFICATIVE

M. le Maire indique que suite à la dissolution du Syndicat de la perception, il convient de prendre une décision modificative sur le budget de la M14 pour pouvoir constater l'impact budgétaire de cette dissolution

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier le budget 2019 comme suit :

RECETTES FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Imputation	Montant
002	002-Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	+ 17 915,23

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstention : )

19h30 départ de M. José VIEIRA qui donne pouvoir à Mme Timmy CHEDRI.

## Convention de mise à disposition des locaux aux associations de la commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de signer avec les associations de la commune une convention de mise à disposition des locaux communaux.

Le conseil municipal,

- **ADOpte** la convention de mise à disposition des locaux communaux avec les associations de la commune

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec chaque association de la commune.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : )

## Subvention exceptionnelle SACRE CHARLEMAGNE

M. le Maire informe le Conseil municipal que l'association SACRE CHARLEMAGNE a adressé une demande de subvention exceptionnelle à la mairie.

L'association organise le 26 mai 2020 un loto pour les

enfants de Valence-en-Brie et d'Echouboulains et souhaite mettre en lot principal une console de jeux.

M. le Maire propose d'octroyer une subvention exceptionnelle de 200 € correspondant à la valeur du lot principal.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : )

## Questions diverses :

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que :

\* les travaux de la mairie seront terminés fin de semaine. M. TOUSSAINT prend la parole et précise que le coloris des tuiles mises sur la partie du garage de la poste ne correspond pas à la couleur commandée. M. le Maire explique qu'un mail de l'entreprise SAUSSINE était arrivé en mairie expliquant qu'il n'était pas possible de poser les tuiles Valoise ou Beauvoise mais qu'il fallait poser de la Tuile Actua plate et de même coloris. M. le Maire a donc donné son accord mais lorsqu'il s'est rendu sur le chantier, il était trop tard, les tuiles étaient posées. Madame CHEDRI demande que l'entreprise refasse la toiture. M. TOUSSAINT explique qu'il est possible de peindre les tuiles avec de la peinture époxy afin d'obtenir le coloris souhaité.

\* un dossier « amendes de police » est arrivé en mairie. M. le Maire demande au conseil municipal de réfléchir sur un projet de travaux d'amélioration de la sécurité routière. Le dossier est à déposer avant le 31 janvier 2020.

\* un courrier provenant du Syndicat des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) pour connaître les éventuels projets d'enfouissement des réseaux secs (basse et moyenne tension, éclairage public et communications électroniques) est arrivé en mairie.

Mme REDON-JUMEAU :

- **Commission Enfance et Jeunesse au sein de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux** : un séjour été a été organisé et Mme REDON-JUMEAU regrette qu'aucun jeune du village y ait participé. Peut-être qu'il n'y a pas eu assez de communication autour de ce séjour.

M. BRUNEAU :

- **Columbarium** : où en est le projet pour l'aménagement d'un espace cinéraire au cimetière ? M. le Maire précise qu'il n'est plus possible de demander de subvention sur la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2020 et qu'il n'est actuellement en possession que d'un plan provenant de M. LUZU sur les deux demandés. M. le Maire est toujours dans l'attente du plan de M. VIEIRA. Mme CHEDRI prend la parole et explique que M. VIEIRA avait, lors du Congrès des Maires de France 2018 qui s'était tenu à Paris, demandé à une entreprise spécialisée dans ce type d'aménagement, un projet et que visiblement aucune réponse n'a été donnée.

## Travaux 2019

Après avoir réalisé l'aménagement des espaces autour de l'église en 2016, et la restauration de l'église Saint Nicolas, la commune a fait restaurer la lucarne de la mairie qui menaçait de tomber suite au vieillissement de sa structure.

De même nous avons lancé la restauration du garage de la poste qui pour cause d'infiltration des eaux de pluie voyait sa toiture très abimée.

Ces travaux sont pratiquement terminés.

Il reste un dernier chantier en cours qui concerne l'escalier en bas de la Ruelle des Enfants Heureux donnant sur la rue Emile Parquet, qui présente un risque d'accident envers les riverains. Cet escalier sera totalement repris en tenant compte des normes en vigueur.

Il reste encore bien des travaux à réaliser et ils sont prévus pour 2020 si les finances de la commune le permettent

## VIDEOPROTECTION

Suite à de nombreuses dégradations, début 2018 la commune a décidé de s'équiper en caméras de vidéosurveillance afin que les auteurs de ces méfaits soient pris et que le coût des réparations n'incombe plus aux habitants.

Depuis l'installation de ces caméras nous avons noté une nette diminution de la délinquance sur notre commune. Nous ignorons bien évidemment si c'est le seul fait des caméras, mais nous avons décidé en conseil municipal de solliciter une nouvelle subvention auprès de la préfecture pour permettre l'installation de caméras supplémentaires afin de couvrir les axes importants du village. L'avis favorable de la préfecture pour ce déploiement supplémentaire ayant été notifié, la commune va donc, dès le début de l'année 2020, s'équiper de 7 nouvelles caméras.

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Mr LEFEVRE Valentin	10 rue André TABOULET	Clôture, ravalement et pose d'un portail
Mr ARDENNOIS Laurent	1 rue Guy Charles CROS	Ouverture d'une fenêtre de toit
Mr THOMAS Yohann	4 rue des Bordes	Changement fenêtres bois par PVC et volets roulants, remaniement toiture
Mr FREMERY Christian	5 bis rue Octave ROUSSEAU	Agrandissement 8 m <sup>2</sup>
MAIRIE DE VALENCE	Place de l'église	Réfection de la toiture et de lucarne
Mr BACHA Mohamed	8 rue Henri Gelin	Rénovation maison individuelle
MAIRIE DE VALENCE	Place de l'église	Rénovation de la toiture du garage de la poste
Mme FREBEZAR Alexandra	6 Route de Vernou	Clôture
Mr VAUCOULEUR Serge	13 rue Jean Haderer	Clôture

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Mme BULLOT Stéphanie	2 rue Verte	Véranda
Mme ROLLIN Céline	7 rue du Val Javot	Modification de clôture

# Point sur la station d'épuration

Avec mon équipe municipale, nous avons jugé nécessaire de demander au Président de la Communauté de Communes « Brie des Rivières et Châteaux » de nous adresser un démenti concernant le montant des travaux relatifs à la station d'épuration pour les communes de Machault, Pamfou et Valence-en-Brie.

Comme vous pourrez le lire, il s'agit d'un montant de 4,6 millions d'euros et non 12 millions d'euros comme annoncé par « Collectif Valençois ».

Nous vous en souhaitons bonne lecture, et restons à votre disposition pour toutes questions complémentaires.

## Une station d'épuration mutualisée à vocation exemplaire

Datant de 1980, la station d'épuration (STEP) de Valence-en-Brie présente depuis quelques années des soucis de fonctionnement liés à une surcharge hydraulique et une insuffisance de capacité en termes de charge polluante et de production de boues. Une situation logique dès lors que la durée de vie d'un tel équipement est d'environ 30 ans. Sa reconstruction est d'ailleurs envisagée dès 2013 avec une première étude de faisabilité lancée par l'ex-Communauté de Communes Vallées et Châteaux.

## Mutualiser pour voir plus loin

En 2014, les élus communautaires nouvellement désignés font le choix d'étudier le projet de manière plus globale et de réfléchir à l'échelle de l'intercommunalité. En effet, les communes voisines de Pamfou et Machault disposent de STEP construites à la fin des années 70 et qui nécessitent d'être également reconstruites à très courte échéance. Une étude comparative est alors lancée pour analyser l'intérêt ou non de mutualiser la reconstruction de ces équipements en se basant sur trois critères : financiers, techniques et environnementaux. En 2016, les conclusions de cette étude révèlent un coût d'investissement quasi identique pour les différentes pistes, mais un réel avantage pour la mutualisation si l'on considère le fonctionnement sur toute la durée de vie des ouvrages. De même, le projet d'une STEP mutualisée permet de nouvelles opportunités plus vertueuses concernant le traitement des boues. Actuellement envoyées en épandages, celles-ci seront envoyées à l'avenir vers la future unité de

méthanisation Bi-Métha 77 de Dammarie-les-Lys. La station programmée pour Pamfou, Valence et Machault permettra ainsi de disposer d'un véritable site de regroupement puisqu'en plus des boues des trois communes concernées, celles d'Échouboulains, Féricy et Les Écrennes pourront également y être acheminées pour être traitées et renvoyées en méthanisation. Un scénario qui optimise l'impact environnemental et cadre avec les objectifs de transition énergétique et la mise en place prochaine du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Brie des Rivières et Châteaux.

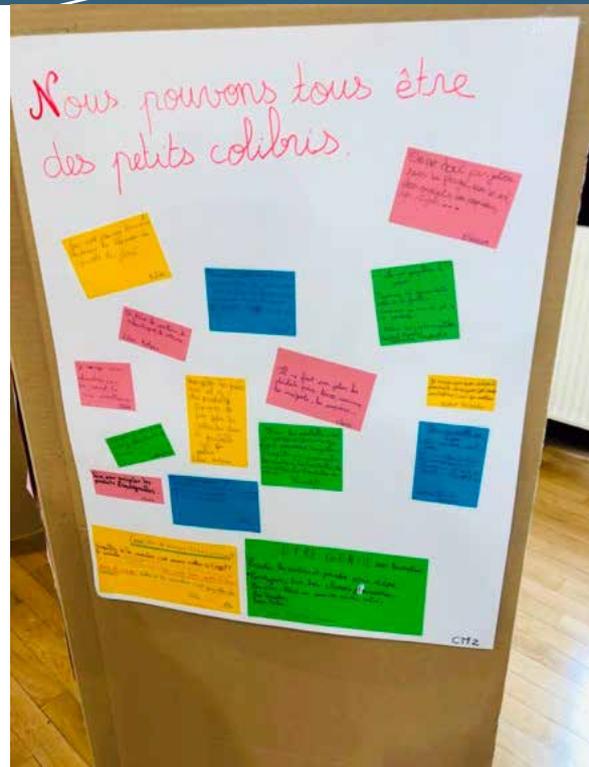
## Un projet vertueux et exemplaire

Les travaux de la station mutualisée « PaMaVal » (contraction de Pamfou, Machault et Valence-en-Brie) devraient débuter au premier semestre 2020 pour une mise en service programmée aux alentours du 2<sup>e</sup> semestre 2021. Afin d'être la plus efficace possible au niveau environnemental et d'assurer un meilleur rendement épuratoire, la STEP mutualisée sera une station à boues activées. Elle sera construite sur la commune de Machault, à proximité de l'espace naturel sensible de la Vallée Javot. De par cette implantation, un effort tout particulier d'intégration paysagère sera mis en œuvre ainsi qu'une forte valorisation du site avec un accès pour le public et les scolaires. Les promeneurs bénéficieront d'un accès aménagé vers l'espace naturel sensible tandis que la STEP elle-même pourra faire l'objet de visites pédagogiques pour sensibiliser les publics à la ressource en eau et à son cheminement. Au total, le projet représentera un coût de 4,6 millions pour la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux.

## JOURNÉE DE LA PAIX

Jeudi 26 septembre 2019, les élèves de l'école ont participé à la journée de la paix.  
Le thème retenu cette année était « les actions climatiques pour la paix ».

Les maitresses et leurs élèves ont pu apporter de nombreuses productions d'enfants marquant l'intérêt de chacun pour notre planète.



## NETTOYONS LA NATURE

Par un beau jeudi de septembre, les élèves du CP au CM2 ont entrepris un grand nettoyage de notre village.  
Le CP - CE1 se sont occupés de la cour de récréation, les CE1-CE2 ont fait le tour de l'école et les CM1 et CM2 se sont distribués les rues de Valence.

Cette action a permis de prendre conscience de ce qui peut être jeté dans la nature et a été valorisé par l'encouragement des Valençois que nous avons rencontrés.

Nous en profitons pour vous rappeler que nous récupérons piles, bouchons et cartouches d'encre ; n'hésitez pas à venir nous déposer vos produits.

## SILENCE, ON LIT

Tous les jours, à 13h30, les élèves s'arment de leur livre préféré et s'installent à leur aise pour faire ¼ d'heure de lecture silencieuse. Ils choisissent la classe qu'ils souhaitent, la position qu'ils veulent (assis sur un coussin, allongé sous une table, ou encore dans la cour de récréation quand la météo le permet) et toute l'école est plongée dans la lecture !!!



# Vie de la commune

Depuis octobre, l'Espace petite enfance est enfin ouvert. Les assistantes maternelles ont déjà investi les lieux avec des petits forts contents de l'espace et des nouveaux jouets dont ils disposent. Madame Servin de la PMI est venue visiter les locaux afin de valider les lieux. Elle nous a confirmé que ceux-ci peuvent accueillir jusqu'à 20 personnes (enfants et assistantes maternelles).

Nous avons aussi abordé le projet de créer une antenne de Relais des Assistantes Maternelles (RAM). Madame Servin a trouvé l'idée excellente et a proposé de nous mettre en relation avec Mme TRIVAL responsable du RAM Itinérante de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux.

Celle-ci a rencontré les assistantes maternelles de la commune concernant ce projet de transformer l'espace petite enfance en relais des assistantes maternelles. Ce projet pourrait se concrétiser pour la rentrée 2020.

Nous sommes très contents que ce projet « petite enfance » soit enfin concrétisé. Il nous semblait important de pouvoir offrir à nos enfants un espace dédié, un espace de rencontre, un espace de socialisation, un espace de partage qui les prépare à l'école.

Les assistantes maternelles qui occupaient jusqu'à maintenant une salle du foyer et qui, à chaque fois, installaient et désinstallaient le matériel, vont enfin pouvoir s'appropriier les lieux de façon pérenne. Nos p'tits loups vont pouvoir en profiter pleinement.

Nous remercions grandement la communauté de commune Vallées et Châteaux qui a permis que ce projet aboutisse.



# Vie de la commune

## SUPERETTE DE L'ÉGLISE

Désormais gérée par Abatni, la supérette de l'Église vous permet de faire vos courses de première nécessité. C'est une épicerie qui reste ouverte toute la journée et jusque tard le soir. Pour les adeptes d'achats sur Internet, elle est aussi un point relais (Mondial Relay) qui assure les réceptions et livraisons des colis, tous les jours (sauf le mercredi). Abtani est souriant, sérieux et sympathique, aussi n'hésitez pas à y aller car il est important que nous puissions garder notre petit commerce de proximité.



## RESTAURANT CHEZ CLAUDIA

Le restaurant « Chez Claudia » à Valence- En- Brie se situe à 25 minutes de Melun ou de Fontainebleau. Claudia vous accueille toujours en personne dans son restaurant dédié à la cuisine traditionnelle Française faite maison simple et généreuse. Elle reste toujours à votre écoute et à votre service pour toute occasion de déjeuner ou dîner en couple, en famille, entre amis ou au cours d'un repas d'entreprise.

Les soirées à thème, de plus en plus fréquentes, sont toujours sympathiques Chez Claudia.

# Vie de la commune

## 11 Novembre 2019

Par une fraîche journée grise et pluvieuse, la commune commémore une nouvelle l'armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale signé dans un wagon arrêté dans une clairière dite « clairière de Rethondes » jusqu'aux champs de bataille.

Après s'être rendu au cimetière pour déposer une gerbe de fleurs sur le monument en hommages aux poilus de Valence- En- Brie morts pour la France, Monsieur Vaucouleur Maire de Valence en Brie, en présence des membres du conseil Municipal, des anciens combattants et des nombreux Valençois présents, a rendu hommage à tous ces morts pour notre liberté.

Lecture faite du message de Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, en hommage à tous les « Morts pour la France », la fanfare de Montereau a entamé une vibrante sonnerie aux morts avant d'accompagner les enfants de l'école primaire de Valence- En- Brie venus chanter le chant des partisans et la Marseillaise. À l'issue de cet hommage, et après un lâché de pigeons, symboles de cette guerre, par la famille Moncada, Monsieur Vaucouleur a convié l'assemblée au traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité en honneur de tous ces combattants tombés pour notre patrie dans la Salle Marius Albert.



# Vie de la commune

## La Saint Nicolas 2019

La Mairie de Valence en Brie et le comité des fêtes ont eu le plaisir d'offrir aux enfants âgés de 0 à 11 ans à la salle des fêtes :

- un beau spectacle « de clown magicien et ventriloque »,
- une petite promenade en calèche avec un poney,
- un goûter et un cadeau (distribué uniquement le samedi 7 décembre 2019),



- et pour terminer les adultes ont pu déguster un bon vin chaud préparé par Mme Moal.

Tout ceci s'est déroulé dans une atmosphère conviviale et chaleureuse dans une salle très bien décorée par les employés de la commune.

Un grand merci aux nombreux participants et surtout « aux Lutins » organisateurs (les employés de la commune, Claudia, les membres du comité de fêtes et les élus) qui ont contribué chacun à leur manière à la réussite de ce moment de plaisir, de partage et de fête avec la présence du père Noël.



## Marché de Noël

Pour le marché de Noël de Valence, de nombreux artisans étaient présents cette année.

En outre, les bijoux de Camille de Pamfou, les bières du Javot de Machault, les produits malgaches d'Annick, les magnifiques cartes de Sandrine de Valence, le miel de Monique de Barrault (89), les lanternes de Magali de Maisons Alfort, la déco d'Aurélie « du Bonheur en pétales » du Chatelet en Brie, les livres d'histoire de Danielle et Daniel de Valence, les accessoires bébé de Christina de Courlon sur Yonne, les peintures sur porcelaine de Daniela de Maisons Alfort, le couscous de Sadia et les étudiantes infirmières de l'IFSI de Samois qui proposaient la base des gestes « savoir porter secours » pour les enfants en échange d'un don symbolique afin de les aider à financer un voyage humanitaire en Inde.

Nous remercions tout particulièrement Patrick BARRE pour son temps, son investissement et sa générosité qui ont permis le bon déroulement de ce marché de Noël.

Merci aussi à Bernie, Ingrid et Mélody pour leurs gâteaux et surtout la mise en place de cet événement, le tout dans une ambiance joyeuse et festive.



# Associations



C'est avec plaisir que nous vous annonçons que Bouilles & Gribouilles à enfin déménagé dans ses nouveaux locaux !!!

C'est un endroit spacieux et lumineux où peuvent s'épanouir les enfants !

Tout a été aménagé avec soins en créant différents espaces afin que chacun puisse évoluer à son rythme et selon ses envies. Quelle joie pour nous de les voir avancer sur le parcours de motricité, de préparer des petits plats dans la nouvelle cuisine .....

Nous tenions à remercier la mairie de Valence en briè qui nous a permis de pouvoir bénéficier de ce lieu qui est rien qu'à nous !

Une nouvelle aventure commence pour Bouilles & Gribouilles .....

Bonnes fêtes de fin d'années à tous les Valençois

Cathy , Katia, Ingrid, Caroline, Célène





# Associations

Little Evan est l'addition de syndrome de Little + Evan. Le syndrome de Little est une Infirmi t  Motrice C r brale IMC. Ce handicap (IMC) touche  norm ment de personnes. Nous avons fait du chemin depuis le diagnostic. Evan   fait de tr s nombreuses heures de r education, de nombreux voyages et   montrer un courage   toutes  preuve ! Tout  a paye avec le temps. Il fait m me de l'Aikido   Echouboulains ! Malgr  toutes les personnes qui l'entourent et qui l'aiment, Evan a beaucoup d'obstacles qui vont se dresser devant lui.

La France   20 ans de retard sur le monde du handicap entre autre... C'est pourquoi de nombreuses familles se retrouvent   l' tranger,   payer des soins qui ne sont pas propos s en France et malheureusement bien des enfants qui en auraient besoins ne peuvent pas en profiter.

Beaucoup de familles n'ont plus la force et/ou l' nergie n cessaire pour faire les nombreuses d marches qui sont r p titives, p nibles, et surtout nous avons l'impression de ne pas  tre  coul s, ni pris au s rieux. Les politiques se pr occupent du handicap seulement lors d' lections, pour preuve, plus de 30 000 enfants n'ont pas d'AVS pour aller   l' cole, il y a de moins en moins de professionnels sp cialis s, les aides et projets d'aides sont minables, beaucoup de personnes en lien avec nos enfants n'ont aucune formation, les salaires des aidants sont tr s bas, le gouvernement recule chaque ann e la date o  les b timents doivent  tre accessibles   tous...

Il y a temps de familles et d'aidants    couter pour faciliter la vie de ces personnes qui ne demandent qu'   tre int gr s.

Evan   de la chance d' tre si bien entour , aussi bien   l' cole, dans la commune, et par les professionnels de sant . Il faut quand m me garder en t te qu'autour de nous il y a des familles   soutenir. Nous allons travailler avec les acteurs publique et priv  pour que tout  a avance. Si vous avez des id es ou des t moignages, nous sommes   votre disposition ! Vous pouvez nous joindre au 06.63.91.11.41 et [little.evan.asso@gmail.com](mailto:little.evan.asso@gmail.com)

**N'oubliez pas, rendez-vous le 25 janvier   19h   la salle des f tes pour un caf  chantant.**

Nous vous souhaitons de joyeuses f tes de No l et de fin d'ann e. Nous nous retrouverons en 2020 avec pleins de bonnes r solutions et des projets.

Little Evan

**Association Little Evan**

**[little.evan.asso@gmail.com](mailto:little.evan.asso@gmail.com)**

**06 63 91 11 41 ou 06 60 09 38 71**



# Associations



## V.A.A.V. vous présente tous ses vœux pour 2020.

Le bureau de V.A.A.V vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 pleine de santé, joie, bonheur et tout ce que vous souhaitez. Cette année encore l'association va tout faire pour

essayer de vous divertir. Nous comptons sur votre présence aux différentes activités mises en place cette année. D'autres activités sont à l'étude et nous vous tiendrons au courant de leur avancement.

## ZUMBA'TOMMIC

Cette année devant le peu d'enfants inscrits pour pouvoir réaliser un spectacle correct Iris et le Bureau de V.A.A.V ont décidé de ne pas ouvrir cette activité. Ce n'est que partie remise. Iris est prête à reprendre ces moments privilégiés où elle peut aider nos jeunes à extérioriser leurs envies. Cette activité pourrait reprendre au mois de Septembre 2020 sous réserve d'inscriptions suffisantes.

## ZUMBA

Cette année, l'activité ZUMBA- K'STEP, est repartie avec Marc MATA à sa tête. En groupe restreint d'une quinzaine de courageuse chaque jeudi soir à la salle des fêtes Marius Albert de 20h30 à 21h30, les adhérentes se dépensent sous les ordres de leur coach. Nous espérons vous y accueillir en nombre. Cet automne dans le cadre d'Octobre rose, s'est déroulée une Masterclass organisée par Melody CHEDRI au profit de la lutte contre le cancer du sein. 60 personnes courageuses ont tout donné pendant 3 heures pour cette cause. Cette soirée nous aura permis de reverser les 330€ de

bénéfices réalisés au comité de seine et marne de la ligue contre le cancer. Nous comptons sur vous l'année prochaine, pour être encore plus nombreux à venir pratiquer la Zumba/Fitness dans une ambiance que je vous laisse découvrir.

## GYMNASTIQUE

C'est reparti une nouvelles fois sous la direction de Bénédicte Schram, Vous êtes une trentaine à venir effectuer les exercices de gymnastique douce et de renforcement musculaire qu'elle vous enseigne. Cette activité très importante pour votre santé sera maintenue tant que vous y participerez avec assiduité. Elle se déroule chaque mardi soir à la salle des fêtes Marius Albert de 19h00 à 20h00 pour la Gym douce et de 20h00 à 21h00 pour le renforcement musculaire.

## JAVO'CAL

La chorale Javo'cal de Valence en Brie et son chef de chœur Michel CATRICE Vous invite, depuis maintenant 5 années, à les rejoindre pour chanter dans la convivialité et la bonne humeur le Vendredi de 19 heures à 20h30 Dans le préfabriqué de l'ancienne école. Vous aimez chanter alors n'hésitez pas !

## AIDE AUX DEVOIRS

L'association VAAV, dans le cadre de son action qui vise à renforcer des liens entre les habitants du village, continue son aide aux devoirs. L'aide aux devoirs concerne les enfants scolarisés du CP à la troisième le samedi matin de 10h00 à 11h30.

**Articles rédigés par les membres du bureau du VAAV.**



# Associations



## Histoire, Patrimoine et Environnement Valençois

[www.hpev77.sitew.com](http://www.hpev77.sitew.com)

Dans le cadre des manifestations culturelles présentées à Valence, l'association HPEV a accueilli, lors des Journées du Patrimoine Valençois, tous ceux qui montrent de la curiosité pour l'histoire du village.

Elles ont eu lieu les samedi 7 et dimanche 8 septembre dernier, au site des Fours à chaux. Le lieu était propice à la description d'une petite industrie valençoise dont les origines se perdent dans l'histoire de notre village, probablement dès sa création. Ce fut un moment de rencontres et d'échanges où les souvenirs des Anciens ravirent et viennent alimenter les études en cours.

Ces Journées faisaient suite à la publication du livre **Fours à chaux, carrières, tuileries et marnières à Valence-en-Brie, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle**, présenté en mars dernier.

Que ceux qui souhaitent en savoir plus, sur tous sujets valençois qui les interpellent n'hésitent pas, notre Association sera toujours heureuse à répondre à leur attente. Les idées, remarques et suggestions de chacun seront également favorablement reçues.

Le dimanche 29 mars 2020, nous vous convions à notre conférence annuelle, une « rencontre » avec un personnage qui fut conseiller municipal à Valence en

1832. Par ses qualités d'ingénieur-géographe, il travailla pour Louis XVI, Napoléon I<sup>er</sup> et Louis XVIII.

Notre Association sera présente au Marché de Noël valençois qui aura lieu dans notre salle des Fêtes le 8 décembre prochain, nous vous y accueillerons.

Les fêtes de Noël et du Nouvel An étant proches, nous vous souhaitons de les vivre dans la paix au sein de vos familles, ou entre amis, et dans la joie d'être ensemble.

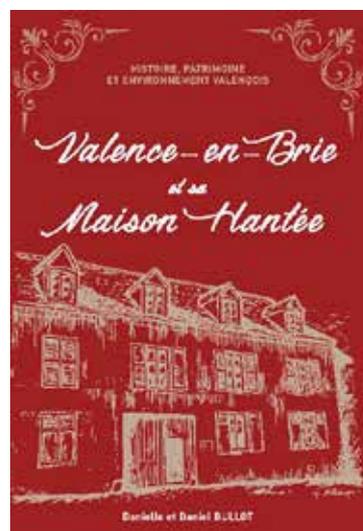
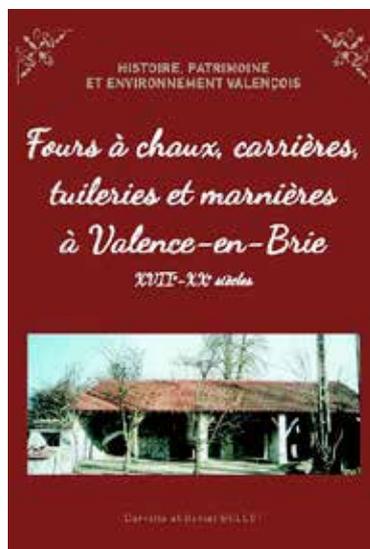
Siège de l'Association :  
20, rue Max Lafon, Valence-en-Brie.  
01.64.31.89.17 ou courriel :  
[hpev77@gmail.com](mailto:hpev77@gmail.com)

Le Conseil d'Administration d'HEPV



Les publications de notre Associations sont disponibles à l'adresse portée ci-dessus et durant le Marché de Noël.

**Pour vos cadeaux de fin d'année offrez des livres.**



# Associations



C'est avec motivation que l'équipe de Sacré Charlemagne envisage la nouvelle année 2020.

Nous remercions, par ailleurs, tous les parents de nous avoir à nouveau élus en tant que représentants de parents d'élèves lors des dernières élections en octobre dernier.

## Savez-vous quelle est l'utilité de l'association « Sacré Charlemagne » ?

• Tout d'abord l'association Sacré Charlemagne a été créée en 2014. L'association avait alors le souhait d'organiser une bourse aux jouets pour que les bénéficiaires reviennent aux écoles de Valence en Brie et d'Echouboulains.

Depuis, l'association s'est agrandie et comme vous le savez, nous organisons aujourd'hui bien plus que la bourse aux jouets, mais aussi un marché de Noël, un loto pour les enfants, ainsi qu'une kermesse.

Les bénéficiaires de toutes ces manifestations permettent d'acheter du matériel aux écoles. Celles-ci sont d'ailleurs dans l'attente des dernières commandes :

- Matelas de gymnastique et 2 ordinateurs portables (pour initier les élèves à l'informatique) pour l'école de Valence en Brie.
- 1 vidéoprojecteur et 3 écrans de projection pour l'école d'Echouboulains

• L'association est représentée lors des trois conseils d'écoles annuels. Nous sommes ainsi un lien entre l'école et les parents d'élèves. N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez que vos questions soient abordées lors des conseils ou si vous désirez évoquer d'autres sujets.

**Vous pouvez nous contacter à [sacrecharlemagne77@gmail.com](mailto:sacrecharlemagne77@gmail.com)**

Ou joindre directement un représentant. Nous sommes au moins deux par classe.

## AGENDA

### Loto pour les enfants

Le dimanche 26 janvier 2020 à la salle des fêtes de Valence en Brie

### Bourse aux jouets, vêtements pour enfants et puériculture

Le samedi 14 mars 2020 à la salle des fêtes de Valence en Brie

Le principe est simple : Vous nous déposez vos articles le vendredi 13 mars de 14h00 à 19h00, et nous vous les vendons le samedi 14 mars. Vous décidez vous-même du prix de vente.

Vous pouvez constituer plusieurs listes. Une contribution de 3€ sera demandée pour une liste de 25 articles. 20% des ventes seront retenus au profit des écoles.

La reprise des invendus se fera le samedi 14 mars de 18h00 à 19h00.

### Kermesse des écoles

Le samedi 13 juin 2020 à la salle des fêtes d'Echouboulains.

# Associations



## Et dire que l'année ne fait que commencer au LIV !

La Ligue d'Impro de Valence (LIV) a eu l'opportunité de vous présenter plusieurs spectacles depuis septembre.

Un à l'extérieur : le 21 septembre à l'AstroCafé (Melun) contre les Scénateurs.

Autrement, au sein même du village, l'association vous a offert de délicieux moments de divertissement : En format Cabaret au restaurant Chez Claudia le 12 octobre. 5 improvisateurs ont joué les films dont vous avez toujours rêvé !

En format Match à la Salle des Fêtes le 23 novembre. Une rencontre GIV (équipe des ados de Vimory) contre le Punch'LIV a eu lieu l'après-midi. Tandis qu'en soirée, c'est un match exceptionnel qui a eu lieu : Brin d'impro (Montereau - Surville) contre le LIV. Deux rendez-vous à reproduire tant le plaisir était de mise !

### Focus sur le Punch'LIV

Les plus jeunes de l'association évoluent au sein du « Mini LIV », les pré-ados sous le nom de « P'tit LIV » et les ados s'éclatent dans le groupe « Punch'LIV » !

Les prochaines dates du LIV dans votre village préféré :  
Cabaret samedi 11 janvier (Chez Claudia)  
Match samedi 1<sup>er</sup> février (Salle des Fêtes)  
Cabaret le samedi 25 avril (Chez Claudia)  
Match surprise samedi 6 juin et match intergénérationnel dimanche 7 juin (Salle des Fêtes).  
A noter un événement hors du commun : la Coupe de Champagne, tournoi avec 6 équipes qui aura lieu à Champagne / Seine les vendredi 6 et samedi 7 mars 2020.



# Commerçants

## ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES ET LIBÉRALES DE VALENCE-EN-BRIE

### **SUPERETTE DE L'ÉGLISE**

Epicerie Dépôt de pain  
2 place de l'église  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
01 64 31 83 62

### **Jean Louis DOCEUX**

Architecte DPLG  
3 rue Guy Charles CROS  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
01 43 46 82 30 / 06 63 57 94 82

### **Pascal FRENCHÉ**

Spécialiste du parquet  
6 rue Jean HADERER  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
01 64 31 88 13

### **Gérard CHANCÉ**

Sculpteur  
14 rue Octave ROUSSEAU  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
01 60 70 65 49

### **J P RAYNAL CREATIONS**

Concept réalisation maquettes Pro  
5 rue Jean HADERER  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
06 75 24 44 22

### **Cyril GAFFIERO**

Atelier de Lutherie  
15 rue Emile PARQUET  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
06 21 38 00 30

### **MANOIR ST HUBERT**

Chambres d'hôtes  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
06 14 41 64 28

### **Franck FOURNIER**

Entreprise de Peinture  
1 rue Henri GELIN  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
01 64 31 84 74

### **Jean Louis GODARD**

Assistance Haute Pression  
19 rue Emile PARQUET  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
01 64 31 89 22

### **JTC 77**

Plomberie Chauffage  
13 rue Octave Rousseau  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
06 83 90 01 18

### **Couscous Tajines Gâteaux marocains**

Sadia EL MAOUDJOURI  
3 rue des flamboyants  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
01 64 31 88 81

### **FRESSE PEINTURE**

Artisan Peintre  
4 rue d'Echouboulains  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
06 74 17 22 57

### **Christophe-François PERREAU**

Sculpteur sur bois  
8 rue d'Echouboulains  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
01 64 31 81 37

### **TISSIER Père et fils**

Maçonnerie générale  
17 rue Henri PELLE  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
01 64 31 81 21

### **GARAGE MEMBRIVES**

Réparation Automobile  
Chemin de Beauregard  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
01 64 22 35 27

### **Elodie GARCIA**

Educatrice Spécialisée Libérale  
07 85 94 28 24  
conseil educ77@gmail.com

### **Marion Eschbach-Cléris**

Cabinet d'orthophonie  
2, rue Max Lafon  
77830 Valence-en-Brie  
06 88 48 42 82  
marion eschbach@gmail.com

### **O'LAQUAGE**

Traitement des métaux  
13 Rue Octave ROUSSEAU  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
09 67 10 30 20

### **Chantal JACQUES**

Prestataire Comptable Notaires  
24 rue Henri Pelle  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
06 71 30 34 73

### **AU BON BILLOT**

Boucherie Ambulante  
06 20 85 83 61  
aubonbillot@free fr

### **D LYS Café**

Restaurant  
32,rue André Taboulet  
77830 Valence-En-Brie  
Tél : 09 84 39 77 74

### **Sas MS2P**

M Teixeira  
Automatisme portails-portes  
garage  
professionnels/particuliers  
sasms2p@gmail.com

### **Sasu PRESTAD77**

Mme Teixeira  
Conseil & gestion des  
entreprises  
prestad77@gmail.com

### **Sas FIPRONETT MULTISERVICES**

Mme Teixeira  
Nettoyage industriel  
fipronett@gmail.com

### **Méloody CHEDRI**

Conseillère en Immobilier  
06 67 77 07 79

### **Amandine FAY**

Assistante Administrative  
aux Entreprises et aux  
Particuliers  
06 87 13 54 24

### **NM PLOMBERIE**

Mickaël NAUDIN  
1 rue André TABOULET  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
06 83 38 96 20

**Yannick VERSTAEVEL**  
Conseiller en Immobilier  
06 18 89 59 69

### **B2A SERVICES**

Fathi BAAZIZ  
34 rue André TABOULET  
77830 VALENCE-EN-BRIE  
06 08 70 80 45  
contact@b2a-services.com